

DBAY Advisors lance un projet d'offre publique d'achat sur les actions SQLI

- DBAY Advisors a l'intention de déposer une offre publique d'achat sur les actions SQLI que DBAY Advisors ne détient pas encore.
- L'offre en numéraire, au prix de 30,00 euros par action, représente une prime de 36% par rapport au cours de clôture moyen de l'action pondéré par les volumes quotidiens des douze derniers mois avant annonce de l'offre.
- Mise en œuvre d'un retrait obligatoire si les conditions légales sont remplies à la clôture de l'offre.
- Dans cette hypothèse, un supplément de 0,25 euros par action ordinaire serait offert pour chaque action apportée à l'offre, soit un prix total de 30,25 euros par action.
- Cette offre apporte de la liquidité aux actionnaires et permet de doter SQLI d'un actionnaire de référence susceptible d'apporter stabilité et soutien.

Projet d'offre publique d'achat de SQLI

DBAY Advisors ("DBAY"), actionnaire de référence de SQLI détenant 28,6% du capital et 26,7% des droits de vote¹ de SQLI ("la Société"), a l'intention de déposer une offre publique d'achat, par l'intermédiaire d'un véhicule dédié², sur les actions SQLI qu'il ne détient pas encore.

L'offre publique d'achat serait entièrement réglée en numéraire au prix de 30,00 euros par action. DBAY a l'intention de mettre en œuvre un retrait obligatoire s'il détient 90% du capital et des droits de vote à l'issue de l'offre, auquel cas il offrirait 0,25 euro supplémentaire par action ordinaire apportée à l'offre, soit un prix d'offre total de 30,25 euros par action.

Le prix de 30,00 euros par action valorise 100% du capital social de SQLI à environ 138 millions d'euros.

Ce prix d'offre de 30,00 euros représente une prime de 36% par rapport au cours de clôture moyen de l'action pondéré par les volumes quotidiens pour les douze derniers mois et une prime de 23% pour les six derniers mois avant l'annonce de l'offre (au 22 septembre 2021).

L'offre sera financée en partie au moyen de fonds propres gérés par DBAY Advisors et en partie par un financement fourni par Tikehau Capital pour lequel DBAY a obtenu un engagement ferme.

En sus du seuil de caducité obligatoire prévu par l'article 231-9, I, 1° du règlement général de l'AMF, l'offre sera soumise à un seuil de renonciation en application de l'article 231-9, II du règlement

¹ Sur la base d'un capital social au 22 septembre 2021 composé de 4 613 975 actions représentant 4 937 841 droits de vote.

² Auquel DBAY Advisors apportera toutes les actions qu'il détient déjà avant le dépôt de l'offre.

général de l'AMF permettant à DBAY de renoncer à son offre dans l'hypothèse où DBAY ne détiendrait pas, seul ou de concert, plus de 50% du capital et des droits de vote à l'issue de celle-ci.

L'offre proposée a été accueillie positivement par le Conseil d'administration de SQLI. La société a constitué un comité ad hoc chargé de sélectionner un expert indépendant et de préparer un projet d'avis motivé pour le Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration se réunira dans les prochains jours pour désigner, suivant les suggestions du comité ad hoc, un expert indépendant dont la mission sera de préparer un rapport sur les conditions financières de l'offre.

Accélérer la stratégie de SQLI

DBAY Advisors est devenu actionnaire de référence de SQLI en 2019, convaincu du business model de cette société, de son positionnement sur un segment à forte croissance et de son portefeuille de clients de premier ordre.

Depuis son entrée au capital, DBAY a pu parfaire sa compréhension du Groupe et soutient pleinement l'équipe de direction existante, avec laquelle elle partage une ambition commune : faire de SQLI le leader européen indépendant de l'Expérience Digitale et du eCommerce, reconnu par les grandes marques internationales.

Avec cette offre, DBAY a l'intention de consolider sa position d'actionnaire de référence afin de fournir à la société et à ses employés davantage de stabilité et de soutien pour le futur.

Calendrier et modalités de l'offre

Le dépôt de l'offre est conditionné à l'émission par le conseil d'administration de SQLI d'un avis motivé confirmant que l'offre est dans l'intérêt de SQLI, de ses actionnaires et de ses salariés, qui sera préparé sur la base du rapport de l'expert indépendant et de l'avis consultatif du comité social et économique.

Il est prévu que l'offre publique soit déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers au cours du dernier trimestre 2021.

A propos de DBAY ADVISORS

DBAY Advisors est une société de gestion d'actifs basée et réglementée sur l'île de Man, qui investit dans des actions cotées, mais aussi dans des instruments non cotés. DBAY Advisors soutient les équipes dirigeantes et les assiste dans le processus de croissance de leurs entreprises.

Compte tenu de son réseau mondial et de son expérience, DBAY Advisors bénéficie d'une solide expertise en matière de relance des stratégies commerciales, des processus et de développement des activités à l'échelle internationale.

En particulier, DBAY Advisors possède une solide connaissance du secteur technologique grâce à des participations majoritaires dans des entreprises telles que Unlimited Group, une agence de marketing digital dotée d'une équipe commerciale reconnue; Harvey Nash, une entreprise intégrée de premier plan dans le domaine des technologies de pointe et de l'externalisation, d'envergure mondiale (États-Unis, Europe et Asie) ; et plus récemment, Telit, un leader mondial dans le domaine des équipements et des logiciels de l'Internet des objets (IoT). Il est attendu que SQLI bénéficie d'opportunités de collaboration avec d'autres investissements de DBAY.

Contacts

Pierre Laurent
Thomas Grojean
Relations Investisseurs
dbayadvisors@newcap.eu
01 44 71 94 94